

OBJET :
Autorisation de faire des essais de Flyboard en
vue de la démonstration de la Fête de la Beunaz
Du 01/08/2023 au 05/08/2023
De 18h30 à 20h30

Le Maire de la Commune de SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS

Vu le code des transports ;

VU le code général de la propriété et des personnes publiques

VU l'arrêté préfectoral DDT-2023-0361 portant réglementation permanente relative à l'exercice de la pêche en eau douce dans le département de la Haute-Savoie hors lac LEMAN et lac d'ANNECY

Vu les demandes présentées par la Sarl Indiana'Ventures, le restaurant « à la Belle Etoile » et Monsieur Paul DOMINGOS, sollicitant l'autorisation d'effectuer des essais de Flyboard en vue de la démonstration de la fête du lac de la Beunaz **du 01/08/2023 au 05/08/2023 de 18h30 à 20h30**

Considérant qu'au vu des mesures envisagées, il apparaît que cette activité nautique ne saurait engendrer de conséquences graves pour l'environnement ;

Considérant que pour le bon déroulement des essais de flyboard, il est nécessaire de prendre des mesures propres à assurer la sécurité des autres usagers du plan d'eau

ARRETE :

Article 1 : Autorisation

L'autorisation est donnée à la Sarl Indiana'Ventures, le restaurant « à la Belle Etoile » et Monsieur Paul DOMINGOS d'effectuer des essais de Flyboard en vue de la démonstration de la fête du lac de la Beunaz **du 01/08/2023 au 05/08/2023 de 18h30 à 20h30**

Article 2 : Dispositions particulières

Avant le début des essais, les organisateurs doivent vérifier l'absence d'obstacle qui pourrait se révéler dangereux et attendre que la plage soit fermée au public.

Les organisateurs demeurent seuls responsables des dommages qui pourraient être commis pour quelque cause que ce soit, du fait de l'activité nautique proposée.

Article 3 :

Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Thonon-les-Bains dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa publication.

Article 8 :

Une ampliation sera adressé à :

- M. Pascal BERGER, gérant de la plage communale de la Beunaz,
- Le restaurant « La Belle Etoile »
- Monsieur Paul DOMINGOS
- M. le Maire de Saint Paul en Chablais,
- M. le Chef de la Brigade de Gendarmerie d'Evian les Bains.
- SDIS 74

Fait à Saint-Paul-en-Chablais, le 1^{er} août 2023

Le Maire
Bruno GILLET

